

Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 26 octobre 2026

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

Arnaud CORVAISIER, directeur d'hôpital, jusqu'alors directeur de l'offre de soins de l'Agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France, a été nommé directeur général du Centre hospitalier universitaire de Caen Normandie

M. Joffrey HENRIC, jusqu'alors directeur général adjoint et secrétaire général de l'agence régionale de santé (ARS) d'Occitanie, a été nommé conseiller pour les affaires sociales près l'ambassade de France à Rome

M. Clément LAZARUS, ancien chef adjoint du Centre des crises sanitaires de la direction générale de la santé, rejoint l'Organisation mondiale de la Santé

M. Lucio CAMPANILE, président d'UNA Auvergne Rhône-Alpes, d'UNA Rhône, s'est vu confier la présidence de l'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles

M. Olivier BOSSARD, directeur général du CHU de Saint-Etienne, devient directeur général du CHU de Lille

M. Alexis BATAILLE-HEMBERT, ancien collaborateur de M. Paul CHRISTOPHE, au ministère des Solidarités, a été nommé directeur des affaires générales de l'Institut Montsouris

EN RÉSUMÉ

PLFSS : les députés rejettent la partie "recettes" du texte, qui part désormais au Sénat :
Un seul député a voté pour, les autres s'y sont tous opposés (115 voix) ou se sont abstenus : la partie du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2027 consacrée aux recettes a très largement été rejetée vendredi dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. Ce vote, attendu, équivaut à un rejet du texte dans son intégralité et empêche les députés d'examiner la partie "dépenses" du PLFSS. C'est désormais au Sénat qu'il reviendra de débattre de ce texte, à partir du 9 novembre en séance publique.

Le Conseil constitutionnel censure le gel des cotisations des complémentaires santé pour 2026 prévu par la LESS, jugeant qu'il porte une "atteinte disproportionnée" à la liberté d'entreprendre et à la liberté contractuelle :
Dans une décision rendue publique vendredi, le Conseil constitutionnel a déclaré contraire à la Constitution la disposition de la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2026 qui interdisait toute hausse des cotisations d'assurance maladie complémentaire en 2026 par rapport à 2025. Le Conseil d'Etat l'avait saisi les 24 et 27 juillet de deux questions prioritaires constitutionnalité (QPC). Les Sages jugent que ce gel porte, "au regard de l'objectif poursuivi, une atteinte disproportionnée à la liberté d'entreprendre et à la liberté contractuelle".

Inspection / médecine :
Plus d'un mois après le lancement d'une mission d'inspection flash (cf. BQ du 17/09/2026) après les soupçons de tricheries et de fuite d'examens concernant les examens cliniques objectifs structurés (ECOS), des épreuves que passent les étudiants en sixième année de médecine, le rapport remis aux deux ministres "conclut à l'absence de fraude massive et ne montre aucun élément de nature à remettre en cause la régularité des épreuves nationales des ECOS 2026", selon un communiqué transmis à la presse vendredi..

Budget / Yaël BRAUN-PIVET :
La présidente de l'Assemblée nationale, Mme Yaël Braun-PIVET, a appelé le Premier ministre Sébastien LECORNU à "activer le 49.3 dans les prochains jours" afin de faire aboutir les textes du budget pour 2027, alors qu'aucun compromis ne semble envisageable au sein de l'hémicycle. "J'appelle Sébastien Lecornu à activer le 49.3 dans les prochains jours plutôt que de jouer la montre", a-t-elle déclaré dans un entretien au "Figaro", arguant que cela "permettrait de fixer les choses en termes de fiscalité et de recettes" et "rassurerait tout le monde, les marchés comme les Français"